



## 2004 : plus de 2 millions de foyers coupés pour intempéries

*En 2004, plus de 2 millions de foyers ont subi des coupures liées aux intempéries. Les réseaux aériens, vieillissants, souffrent de l'absence d'une politique soutenue de renouvellement des réseaux. Face à la menace accrue d'une fracture électrique, la FNCCR rappelle que les réseaux ne doivent pas être les « parents pauvres » de l'ouverture à la concurrence.*

En 2004, plus de 2 065 000 foyers ont été victimes de coupures d'électricité, à la suite de défaillances des réseaux aériens dues à des causes climatiques : neige collante, rafales de vent, orages, tempêtes. Les mois les plus exposés sont les suivants :

- janvier (tempêtes) : 300 000 foyers,
- février (neige) : 181 000 foyers,
- juillet (orages) : 314 000 foyers,
- août (orages) : 336 000 foyers,
- décembre (tempêtes) : 400 000 foyers.

Les régions les plus touchées sont l'ouest et le nord de la France.

On recense ainsi plus de 100 000 foyers coupés dans la Haute-Vienne, plus de 150 000 dans le Nord, et plus de 200 000 dans le Morbihan, le département le plus affecté cette année.

Les zones rurales sont naturellement les plus vulnérables, en raison du faible pourcentage d'enfouissement des réseaux de distribution.

Ce nombre résulte des observations effectuées par des collectivités locales adhérentes de la FNCCR, responsables de l'organisation du service public de distribution d'électricité. Il ne tient pas compte des coupures observées dans les départements d'outre-mer, ni des incidents sismiques.

*Créée en 1934, la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisées dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).*